LISTE MANSONNIENS, JE M'ENGAGE POUR VOUS !

Avec plus de 76 millions, la France compte désormais **plus d'animaux de compagnie que d'habitants.**

Un animal de compagnie est avant tout **un compagnon de vie,** source d'**un attachement profond.** C'est aussi une responsabilité qui s'acquiert tout au long de la vie.

La loi n° 2021-1539 du 30 novembre 2021 visant à lutter contre la maltraitance animale répond à **une attente de la société** de s'engager davantage dans cette voie. Mais pour que le bien-être animal ne soit pas qu'un concept, **il est impératif que les acteurs locaux s'impliquent.**

Maisons-Laffitte est déjà la ville du cheval, elle pourrait également être **une ville amie des animaux,** à l'instar de Boulogne-Billancourt et de Puteaux.

Notre ville regorge d'animaux de compagnie et d'équidés, mais compte également parmi ses habitants des **professionnels compétents** (ostéopathe, éthologue, comportementaliste, associations, etc.). **Il suffit à la Municipalité de créer l'événement** permettant aux propriétaires d'aller à leur rencontre.

Lorsque la **Ville de Puteaux** propose des apéritifs conviviaux avec les animaux, **Boulogne-Billancourt** organise chaque année des conférences et ateliers sur le thème de **« l'animal en ville »**.

Apprendre à éduquer son animal, l'aider à gérer ses émotions, mais aussi sensibiliser les propriétaires au respect de la propreté, aux risques d'accident et de morsure sont essentiels.

Une journée « amie de nos animaux » organisée chaque printemps permettrait enfin de préparer la saison estivale afin de **lutter contre l'abandon** en proposant des solutions de garde tout en rappelant **les bons gestes face aux dangers de la chaleur.**

Parce que l'attention que nous portons à nos compagnons nous grandit, il est important de **franchir le pas en engageant Maisons-Laffitte dans cette démarche salutaire.**

Votre bien dévouée,

Amélie THEROND KERAUDREN, *Conseillère municipale*
Jean-Claude GIROT, *Conseiller municipal*